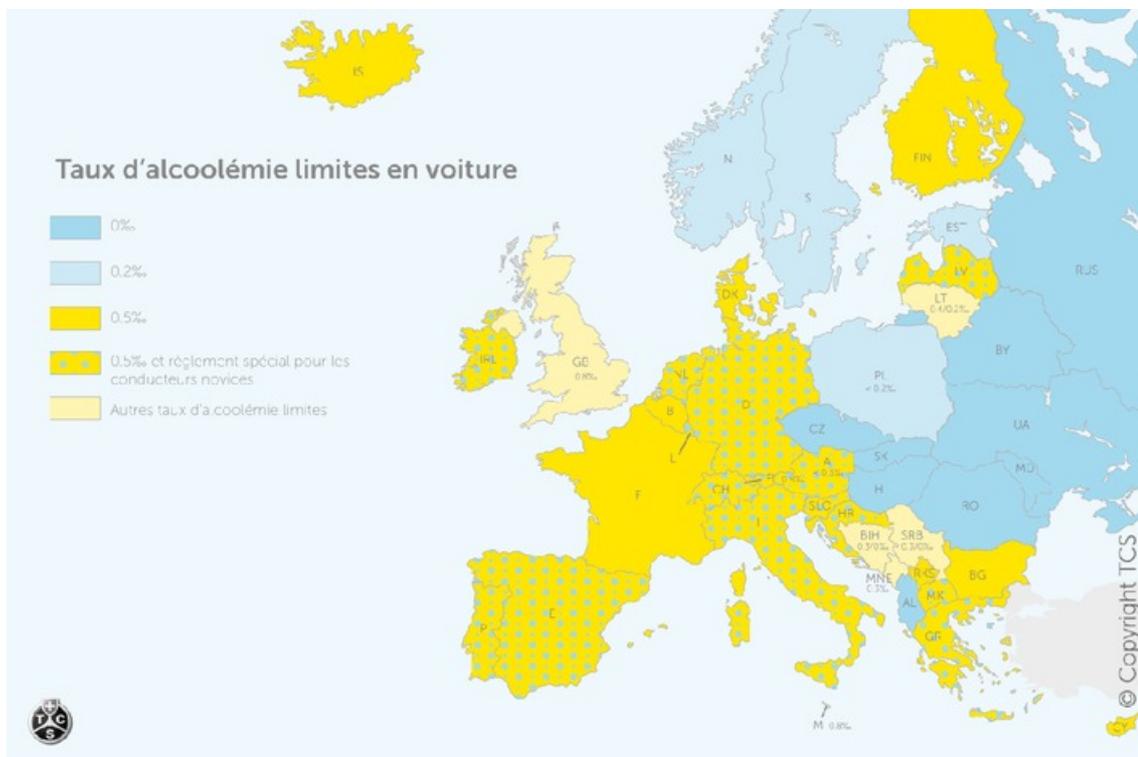




06.08.2014 - 09:15 Uhr

## Gare à l'alcool au volant: limites d'alcoolémie différentes à l'étranger



### Bern (ots) -

La règle de base est toujours la suivante: celui qui conduit ne boit pas. Dans tous les cas, les taux limites d'alcoolémie doivent être respectés. Les règles variant selon les pays européens et destinations de vacances favorites, le TCS a réalisé une carte donnant un aperçu très pratique des différentes limites en pour-mille.

Un touriste circulant en véhicule à moteur à l'étranger doit respecter les prescriptions et règles du pays-hôte. En Europe, les taux maximaux d'alcoolémie varient entre 0.0 et 0.8 pour-mille. Le TCS a donc réalisé un aperçu facile à consulter, affichant les valeurs limites sur une carte géographique.

Les législateurs de la majorité des voisins directs de la Suisse imposent un taux d'alcoolémie maximal de 0.5 pour-mille, à l'exception du Liechtenstein (0.8) et de l'Autriche (<0.5, donc 0.49 pour-mille). La Norvège et la Suède ainsi que la Pologne et l'Estonie imposent une limite de 0.2 pour-mille. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, le conducteur n'a pas droit à la moindre goutte d'alcool puisque le taux limite y est de 0.0 pour-mille.

### Règles plus sévères pour les nouveaux et les jeunes conducteurs

Plusieurs pays ont fixé des règles plus sévères pour les jeunes et les nouveaux conducteurs: depuis le début 2014, la Suisse impose une limite de 0.1 pour-mille aux nouveaux conducteurs, donc aux détenteurs d'un permis de conduire à l'essai, aux chauffeurs professionnels, élèves-conducteurs, moniteurs de conduite et personnes accompagnantes durant un trajet d'apprentissage. L'Espagne tolère au maximum 0.2 pour-mille pour les nouveaux conducteurs possédant leur permis depuis moins de deux ans. Cette limite est de 0.0 en Italie pour les conducteurs ayant leur permis depuis moins de trois ans et les chauffeurs professionnels.

Le TCS déconseille par principe la conduite d'un véhicule à moteur sous l'effet de l'alcool. Même absorbé en faible quantité et sans dépasser la limite légale, l'alcool ralentit les réactions au volant et provoque de la fatigue. Dans l'intérêt de la sécurité routière, la règle "Celui qui conduit ne boit pas" reste toujours valable.

Pour se faire une idée précise des prescriptions valables dans les différents pays, il est intéressant de jeter un coup d'oeil aux informations touristiques complètes que le TCS a réunies sur plus de 200 destinations de vacances à l'adresse [www.tourismetcs.ch](http://www.tourismetcs.ch).

### Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 26,

laurent.pignot@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -

[www.flickr.com/photos/touring\\_club/collections](http://www.flickr.com/photos/touring_club/collections).

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - [www.youtube.com/tcs](http://www.youtube.com/tcs).

[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch)

## Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100759676> abgerufen werden.